

min sans ambages dans une colonie britannique. Cela prouve une fois de plus que "ce n'est pas l'habit qui fait le moine."

J. C. CHAPAS.

N. B.—Les citations contenues dans cet article sont des traductions que je garantis fidèles. Si M. Nelson n'en est pas satisfait, il pourra délicatement s'en plaindre dans le journal anglais.

J. C. C.

ECHO DES CERCLES.

Un autre secrétaire modèle (P)

Nous recevons fort peu souvent des lettres du genre de celle de M. Demers, publiée au mois d'avril dernier, page 47, mais voici un genre plus commun :

ED. A. BARNARD, ECR., Cap Saint-Michel.

Monsieur,—Je suis allé à Montréal, chez votre imprimeur, visiter la liste des membres de la société d'agriculture de notre comté, que vous lui avez transmise.

Je regrette d'être obligé de répéter ce que je vous ai écrit sur ma dernière : *j'ai constaté encore une fois qu'il vous était impossible de copier ma liste fidèlement.*—Pour la paroisse de Saint-Hermas vous n'adrez pas le journal à Luc Sauvé, à Ferdinand Pagé et à Louis Lafond.

Si ces trois noms ne sont pas sur la liste que je vous ai transmise, c'est moi qui ai tort, s'ils y sont, ce n'est pas moi.

A Saint-Joseph, les noms de Et. Ladouceur et P. Dumoulin ne figurent pas non plus sur votre liste, et ils sont membres; je pense que j'ai oublié le nom de M. Ladouceur, il ne figure pas sur ma liste de 1881.

Dans tous les cas veuillez donc voir à cela d'une manière toute particulière; ça me cause de nombreux désagréments et notre société en souffre aussi quelque peu.

Maintenant j'ai un grand nombre de nouveaux abonnés qui désirent ardemment recevoir le journal.

Vous voudrez bien, je l'espère, faire en sorte qu'ils le reçoivent immédiatement.

S'ils sont condamnés à attendre à l'année prochaine pour le recevoir, ma foi, ce sera par trop décourageant.

J'espère que vous vous efforcerez d'adresser le journal à ces différentes personnes.

Votre etc., B. BEAUCHAMP, secrétaire.

Saint-Hermas, 2 mai 1882.

Voici notre réponse :

B. BEAUCHAMP, ECR., sec. soc. d'agri. Saint-Hermas, Q.

Monsieur,—Vous m'écriviez hier : "Je regrette d'être obligé de répéter ce que je vous ai écrit sur ma dernière : J'ai constaté qu'il vous était impossible de copier ma liste fidèlement."

Or, Monsieur, j'ai fait examiner votre liste officielle, et nous avons constaté que tous les noms que contient votre liste d'hier sont étrangers à votre liste. Donc la copie de votre liste, certifiée par vous, ne vaut rien du tout, d'après votre propre témoignage.

Vous admettez, Monsieur, que les désagréments dont vous vous plaignez ne sont nullement de notre ressort, mais que des lettres comme celle que vous venez de m'adresser sont tout à fait injustes et fort peu agréables.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre obéissant serviteur,

ED. A. BARNARD.

Cap Saint-Michel, 9 mai 1882.

On verra par ces lettres pourquoi il arrive que certains noms ne sont pas toujours sur nos listes d'envoi.

On concevra facilement qu'avec une distribution gratuite de près de 22000 journaux mensuels, quelques erreurs arriveront nécessairement, bien que nous fassions de notre mieux pour les empêcher ou pour les corriger sans retard. Mais encore faut-il nous les signaler d'une manière raisonnable. Quant à M. Beauchamp, nous devons dire qu'il nous donne chaque année beaucoup de désagréments par son manque de soin dans la confection de ses listes officielles. Ainsi, cette année encore, il donne 247 noms sur sa liste française et plus bas il certifie, sous sa signature, qu'il n'y en a que 246. Depuis l'envoi de sa liste officielle il nous a envoyé des ajoutés à y faire de noms qu'il avait oubliés. Puis, au lieu de mettre à la suite, les noms d'un même bureau de poste, comme nous

l'avons demandé avec instances à plusieurs reprises, M. Beauchamp a éparpillé ces noms dans cinq endroits différents pour plusieurs paroisses, ce qui a décuplé notre travail et rend très difficile toute nouvelle correction.

On admirera sans doute la manière dont on s'y prend pour demander la rectification de ses propres erreurs. Les passages que nous avons soulignés sont vraiment superbes.

Nous espérons qu'à l'avenir, certains secrétaires de sociétés d'agriculture voudront bien apporter un peu plus de soins dans l'exécution des devoirs qui leur incombent.

P. S. Nous avons reçu depuis une nouvelle lettre de M. Beauchamp dans laquelle notre véracité est mise en doute. Nous tenons ces listes à la disposition de MM. les officiers de la société d'agriculture des Deux Montagnes, pour vérification.

Excellent moyen. Conservation et augmentation du fumier.

Cercle agricole de Saint-François, Ile d'Orléans.—Depuis mon dernier rapport nous avons eu trois conférences où il a été question de l'usage et de l'utilité du rouleau en agriculture, de l'emploi du sel comme fertilisant, de l'augmentation et de la conservation des engrais. Tout en appréciant la "cave à fumier modèle" décrite dans le journal d'agriculture, numéro de janvier, le cercle pense que cette cave ne peut servir de modèle que pour un très petit nombre de cultivateurs. Elle suppose une construction spéciale; or la plupart des cultivateurs ont déjà des étables toutes construites. Le point important est de suggérer un moyen facile et peu dispendieux de recueillir la plus grande somme possible d'engrais. Car tant que l'on n'aura pas convaincu le cultivateur qu'il peut, sans presque aucun frais, augmenter considérablement ses engrais et par là rendre sa terre fertile, on arrivera difficilement à le persuader de faire des essais. La question d'argent l'effraie.

Voici le plan que le cercle a examiné et qu'il a jugé digne d'être mis à exécution par ceux qui n'ont que des moyens limités, mais qui désirent cultiver avec intelligence et profit.

Le plancher sous les animaux est parfaitement étanche. L'allée qui se trouve derrière les animaux, de 5 à 6 pouces plus basse, est aussi parfaitement étanche. Elle est construite en forme de dalle. On y répand une légère couche de terre sèche pour recevoir les déjections solides et liquides de la journée. On en fait autant le soir. Le lendemain matin on enlève cette terre toute imprégnée des déjections de la veille : on la remplace par d'autre terre sèche. De cette façon on n'a pas à redouter les émanations fétides et malsaines, puisque la terre renouvelée fréquemment prévient en grande partie cet inconvénient. Quelques poignées de sel, en bouillant le fumier empêcheront aussi les émanations. L'abri destiné à recevoir le fumier servira également à conserver la terre sèche. En mettant cette terre à une des extrémités de l'abri on pourra en avoir jusqu'au printemps avant que l'espace qu'elle occupait soit requis pour le fumier. Enfin deux madiers de front, placés au centre de l'allée, sur des traverses solides, permettent aux personnes d'agir facilement et proprement.

Inutile de faire observer le grand accroissement d'engrais produit avec ce procédé. Supposé qu'il faille 5 voyages de terre sèche pour chaque tête de gros bétail que l'on hivernera, on aura, au printemps, non seulement 5 voyages de plus d'engrais, mais la masse entière du fumier aura des propriétés fertilisantes bien supérieures et plus durables que si l'on n'avait à mettre sur la terre que les déjections solides; même en supposant que ces dernières soient dans un état parfait de conservation. (1)

A la prochaine réunion nous devons nous occuper de la question suivante : "Est-il avantageux ou désavantageux de donner aux porcs à l'engrais ces aliments acidifiés pourvu qu'ils ne soient pas vieillis (ces aliments) ni moisis." Le lait sûr est recommandé. Toutefois on ne dit pas qu'il est meilleur que le lait doux. (2)

Voudriez-vous donner votre sentiment sur ces questions ?

R.—(1) Ce système est excellent. On ne saurait rien suggérer de meilleur, et il est à la portée de tous les cultivateurs. Un abri pour la terre sèche est indispensable. Toute terre sèche, autre que du sable sera utile comme absorbant. Le bran de scie sera également, dans les terres fortes. Le sable n'absorbe pas les liquides qui coulent à travers. Ainsi mélangé de terre sèche ou de bran de scie, le fumier mis en tas peut rester sans abri sans la